

Climat, énergie, biodiversité. Contribution du CESE à la Convention citoyenne

Déclaration du groupe CFDT

Records de chaleur, sécheresses, fontes des glaces, tempêtes, tornades, inondations, coulées de boues... Le dérèglement climatique montre ses premiers effets. Ils vont se multiplier, s'amplifier, signes annonciateurs d'un avenir qui va se compliquer pour l'humanité sur notre planète. Aurons-nous la clairvoyance, le courage ou simplement la volonté de changer de modèle, de réduire drastiquement nos émissions polluantes, en particulier les gaz à effets de serre ? Laisserons-nous les conditions de vie de chacune et chacun d'entre nous se dégrader, la biodiversité disparaître ? Nous remettons-nous à la sagesse des générations qui nous suivront pour combler nos défaillances ? Ou bien ferons-nous de cet indispensable virage économique, social et environnemental une opportunité pour rendre notre société plus juste, plus inclusive, plus équitable, plus solidaire ?

Voilà le défi auquel nous devons répondre, alors qu'il est évident que l'urgence du changement climatique, de la transition énergétique et de la perte de biodiversité ne nous permet plus de perpétuer un modèle aujourd'hui épuisé !

Dans ce contexte, la CFDT participe, interpelle, agit... Dans les entreprises et les organisations, en développant le dialogue social et la RSO, et dans toute la société, en élaborant un pacte du pouvoir de vivre, qui réunit aujourd'hui 45 organisations. Pacte qui propose des solutions, fruits de la concertation et de la volonté des acteurs, pour rendre les transitions compatibles avec la justice sociale.

Il est en effet essentiel que l'ensemble de la population puisse participer équitablement à la transition écologique, en accepter les contraintes et profiter de ses bénéfices, en termes de santé, de qualité de vie, de création d'emplois, etc. Laisser les plus fragiles à l'écart de cette transformation et de ses opportunités serait profondément injuste et tout simplement inacceptable.

L'avis qui nous est présenté aujourd'hui expose les préconisations retenues par la société civile organisée réunie au CESE. Elles sont le fruit d'auditions, de débats entre les acteurs du CESE, puis du consensus : cette démarche est le gage de leur légitimité. La convention citoyenne pourra se saisir de cet avis dans le cadre de ses travaux. Les sujets à aborder sont vastes et parfois techniques. Leur diversité et leur technicité nécessitent un travail d'expertise pour disposer d'informations fiables, un recours raisonné à l'expertise d'usage de chacune et chacun, à la confrontation des idées et au débat.

Les nouveaux modèles économiques que nous devons mettre en place appellent des solutions systémiques et concertées. Cet avis, que la CFDT a voté, s'inscrit dans cette démarche.